



**Discours prononcé par Mark Carney
gouverneur de la Banque du Canada
devant la Chambre de commerce de Regina et
de son district
Regina (Saskatchewan)
le jeudi 18 juin 2009**

LE TEXTE PRONONCÉ FAIT FOI

Des bourgeons de croissance à la récolte : commentaire sur la stabilité financière

Je suis ravi d'être de retour en Saskatchewan. Cette grande province a connu l'une des plus fortes croissances au pays ces dernières années, profitant d'une diversification de plus en plus marquée, notamment dans la biotechnologie et les sources d'énergie de remplacement.

Aujourd'hui, j'évoquerai le pilier traditionnel de cette économie : l'agriculture. Si j'ai fait ce choix, c'est que l'on entend souvent parler ces temps-ci de « bourgeons de croissance » au sein de l'économie mondiale. Depuis les premières allusions prudentes aux données qui laissaient entrevoir un ralentissement du rythme de contraction de l'activité à l'échelle internationale, l'emploi du terme « bourgeons de croissance » a rapidement évolué. Certains utilisent désormais l'expression comme si la reprise mondiale ne faisait aucun doute ou même comme si l'économie s'était déjà remise à croître de façon durable.

Si seulement c'était aussi simple. Les Saskatchewanais savent qu'il s'écoule une longue et angoissante période entre l'apparition des jeunes pousses et la récolte. Il reste alors beaucoup de travail ardu à accomplir, et des facteurs externes peuvent encore profondément influencer sur le résultat : le manque ou la surabondance de pluie, la grêle, les parasites ou les maladies peuvent contrecarrer même les plus prometteurs des débuts. Et, au bout du compte, ce sont les forces mondiales de l'offre et de la demande qui déterminent les prix des produits. Les vieux adages sont habituellement source d'une grande sagesse : tout comme il ne faut pas mettre la charrue devant les bœufs, on ne devrait pas non plus présumer que les bourgeons de croissance d'aujourd'hui sont garants d'une récolte exceptionnelle demain.

La stabilité financière et la Banque du Canada

J'aimerais pousser cette analogie plus loin afin de mettre en contexte l'évolution récente de la stabilité financière au Canada. On entend par « stabilité financière » la résilience du système financier face à des chocs inattendus. Cette résilience détermine la mesure dans laquelle les entreprises et les ménages canadiens ont accès au crédit nécessaire, à des conditions convenables.

Bien que notre système financier soit l'un des plus solides du monde, la violence de la tempête financière unique qui balaie la planète a touché tous les Canadiens, peu importe où ils vivent ou l'emploi qu'ils occupent. La question qui se pose est de savoir si la

robustesse de notre système financier permettra à nos bourgeons de croissance de produire une récolte rentable de blé d'été¹.

La Banque du Canada est bien placée pour dire ce qu'il en est. Conformément à l'engagement qu'elle a pris de favoriser la prospérité économique et financière du pays, la Banque s'attache à promouvoir activement la stabilité et l'efficacité du système financier. Elle évalue constamment les principaux risques qui planent sur la solidité de notre système, et contribue à formuler des politiques visant à les atténuer.

Essentiellement, elle se préoccupe non seulement des perspectives liées aux chocs externes (l'équivalent des conditions météorologiques ou du prix des cultures) mais aussi des coussins dont disposent les banques, les entreprises et les ménages canadiens (l'équivalent des réserves financières que les agriculteurs doivent se constituer en cas de mauvaises récoltes).

Deux fois l'an, la Banque publie la *Revue du système financier*, dont la plus récente livraison vient d'ailleurs de paraître cette semaine. Mes propos d'aujourd'hui s'inspireront des analyses et des évaluations qui y sont présentées. Je me concentrerai sur trois risques en particulier : 1) la liquidité et le financement de nos banques, 2) l'adéquation de leurs fonds propres et 3) la santé financière des ménages canadiens. Je conclurai par quelques mots sur les perspectives économiques.

L'évaluation de la stabilité financière globale

Depuis l'automne, l'économie mondiale connaît une récession profonde et synchronisée, qui a été provoquée par la pire crise financière depuis la Grande Dépression. Au cours des derniers mois, les conditions sur les marchés financiers se sont nettement redressées et devraient encore s'améliorer graduellement à mesure que les nombreuses initiatives internationales commenceront à porter leurs fruits. Les marchés boursiers ont enregistré des gains importants ces récents mois (voir Annexe, [Graphique 1](#)), de même que les marchés du crédit ([Graphique 2](#)). Si le retour de conditions économiques et financières normales n'est pas encore pour demain, les marchés semblent cependant écarter un scénario catastrophe. La panique qui s'était emparée des marchés financiers mondiaux l'automne dernier a disparu.

L'évolution de la stabilité financière au Canada ces six derniers mois résulte de l'action de deux forces contraires, à savoir l'amélioration de la situation sur les marchés financiers, d'une part, et l'assombrissement des perspectives économiques, d'autre part. Tout compte fait, la Banque estime que le niveau de risque global pesant sur le système financier canadien est sensiblement le même maintenant qu'en décembre.

Je tiens ici à faire une petite mise en garde que ceux et celles qui cultivent la terre connaissent bien. Nous sommes bien préparés, mais nous allons néanmoins être mis à l'épreuve. Certes, la situation favorable de nos banques s'est encore améliorée ces derniers mois et les bilans des ménages canadiens restent relativement sains, mais à cause de la récession mondiale, il faudra puiser à même ces réserves dans les mois à venir.

Permettez-moi maintenant d'aborder les trois risques que je viens de mentionner, à commencer par la liquidité et le financement des banques.

¹ Notre système financier n'est que l'un des facteurs qui influent sur les perspectives en matière de croissance et d'inflation au Canada.

La liquidité et le financement

Au cœur de la crise financière se trouve l'effondrement des marchés du financement de gros pour les banques. Depuis août 2007, les marchés interbancaires et des pensions à très court terme sont l'objet de vives tensions. Au cours des périodes les plus intenses de la crise, soit lors de la débâcle de Bear Stearns en mars 2008 et de celle de Lehman Brothers et d'autres à l'automne dernier, ces marchés ont été complètement paralysés : les bonnes garanties sont devenues impossibles à financer du jour au lendemain, des entreprises ont fait faillite et l'aversion pour le risque sur tous les marchés financiers a monté en flèche.

Si cette crise de confiance a été moins aiguë au Canada qu'ailleurs, elle n'en a pas moins soumis nos marchés du financement de gros à de très fortes pressions. Le redoublement de l'incertitude avait rendu les bailleurs de fonds réticents à prêter au-delà du très court terme, engendrant ainsi de graves difficultés de financement pour les institutions financières canadiennes. De plus, les banques avaient réduit leurs activités de tenue de marché afin de préserver la liquidité de leurs bilans, ce qui a eu pour conséquence d'attiser la volatilité des marchés. Cette dynamique a accru le risque d'un effet de rétroaction négatif entre le système financier et l'économie réelle.

Pour contrer ces pressions, la Banque du Canada a considérablement élargi ses mécanismes d'octroi de liquidités, et le gouvernement canadien a instauré, avec l'aide de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, un programme d'achat de prêts hypothécaires assurés en vue d'améliorer l'accès au financement à moyen et long terme des institutions financières canadiennes. Grâce à la solidité de nos banques et à l'ampleur des mesures prises ici, les conditions au Canada se sont révélées systématiquement plus favorables qu'ailleurs ([Graphique 3](#)). Depuis décembre, ces mesures ont beaucoup gagné en efficacité, concourant de ce fait à l'amélioration qu'ont enregistrée les conditions de financement au pays dans la foulée de l'atténuation de la crise internationale ([Graphique 4](#)).

Cette amélioration s'est traduite par une baisse des primes de risque exigées sur le financement à court terme des banques, un allongement modéré des échéances et une nette réduction du coût que doivent assumer les banques canadiennes pour mobiliser des capitaux à moyen et long terme. C'est également grâce aux mesures prises par les autorités que les banques ont pu garnir substantiellement leurs portefeuilles de titres d'État, ce qui leur a permis de renforcer leur situation de liquidité tout en optimisant l'utilisation de leurs fonds propres. La progression vigoureuse des dépôts des particuliers et la décélération de la croissance du crédit sont venues renforcer encore davantage ces améliorations ([Graphique 5](#)). De plus, nous assistons à une reprise des activités de tenue de marché au pays, même si celle-ci est encore peu satisfaisante.

Les mesures d'intervention officielles

Il y a de précieuses leçons à tirer de cette expérience. La tenue affichée par les principaux marchés de financement durant la crise a accentué la panique financière et contribué à provoquer la récession. Voilà qui est totalement inadmissible. L'une des grandes priorités de la Banque du Canada est donc de favoriser des changements de nature institutionnelle afin de consolider les principaux marchés de financement. Au nombre des avenues prometteuses qu'on pourrait explorer pour mettre fin aux spirales de liquidité ou d'illiquidité, mentionnons la mise sur pied de chambres de compensation, la

standardisation des produits, l'établissement de dispositifs de marge en fonction du cycle intégral et l'amélioration de l'efficacité de la compensation. En tant que source ultime de liquidités pour le système, la Banque envisage la possibilité d'adapter ses facilités afin d'appuyer la création continue de liquidités par le secteur privé.

Les capitaux propres des banques

Depuis le début de la crise, l'adéquation des fonds propres des banques à l'échelle du globe est passée au crible. Sous l'effet de la propagation de la crise, les préoccupations concernant l'exposition des banques aux prêts à risque américains se sont rapidement portées sur les produits structurés de tout genre, puis, avec la récession qui s'installait, sur les crédits plus traditionnels consentis aux entreprises et aux ménages. Les inquiétudes entourant l'adéquation des fonds propres des banques à l'extérieur du Canada se sont intensifiées en raison des incertitudes liées aux normes comptables, aux méthodes d'évaluation et à la perte de crédibilité de la norme de fonds propres réglementaires de Bâle II. Les investisseurs ont bien vu que le ratio de fonds propres de chacune des institutions financières qui avaient fait faillite était bien supérieur, le jour précédant sa chute, au minimum réglementaire fixé par Bâle II. En conséquence, les investisseurs ont exigé de *toutes* les banques qu'elles respectent des ratios de plus en plus élevés, créant ainsi une dynamique qui a aggravé la récession.

Dans ce contexte, les institutions canadiennes ont bénéficié de plusieurs avantages : un niveau initial de fonds propres élevé (les minimums établis par le Bureau du surintendant des institutions financières sont bien supérieurs au seuil de Bâle), des capitaux propres de grande qualité (ceux-ci comportant l'une des parts en actions ordinaires les plus importantes par rapport à ce qu'on observe ailleurs dans le monde), la clarté que procure un simple levier financier plafonné, une faible exposition aux produits structurés ainsi que des normes précises d'évaluation et de communication financière (y compris la mise en œuvre rapide des recommandations formulées par le Forum sur la stabilité financière en avril 2008 visant le renforcement de l'information financière) ([Graphique 6](#)).

Les dépréciations d'actifs auxquelles ont procédé jusqu'à maintenant les banques canadiennes – qui constituent la principale source de financement au sein de notre économie – ont été relativement limitées, ce qui tient à leurs pratiques rigoureuses en matière de prêt et à leur faible exposition aux instruments adossés à des actifs fortement dépréciés. Les banques ne sont toutefois pas à l'abri d'une détérioration marquée de la conjoncture économique, qui comprimerait leurs revenus et entraînerait des pertes dans leurs portefeuilles de prêts aux ménages et aux entreprises. C'est pour cette raison en général que les banques se dotent d'importantes marges de précaution sous forme de fonds propres.

Sur le plan macroprudentiel, il existe un risque que ces marges ne puissent jouer le rôle qu'on attend d'elles, qui est d'absorber les pertes en question, en raison des pressions exercées par le marché pour que les ratios de fonds propres soient maintenus à des niveaux indûment élevés. Les banques pourraient alors être forcées de restreindre la croissance de leurs bilans, provoquant du même coup un durcissement des conditions du crédit susceptible d'aggraver les retombées de la récession sur le système financier. En effet, par suite de la panique généralisée qui a gagné les marchés financiers à mesure que la crise s'étendait, les banques canadiennes ont été poussées par ces derniers à relever

leurs ratios de fonds propres. Elles se sont ainsi procuré une somme considérable de capitaux d'excellente qualité auprès de sources privées.

Le changement d'attitude positif survenu depuis peu sur les marchés a été étayé par la publication en mai des résultats des simulations de crise auxquelles ont été soumises les 19 plus grandes banques américaines. Ces simulations ont révélé que les montants de capitaux additionnels qui devaient être recueillis étaient raisonnables; de fait, plus de la moitié des besoins estimés ont déjà été comblés. Leurs conclusions ont nourri le regain de confiance généralisé à l'endroit du secteur bancaire international. Les niveaux d'incertitude et le degré d'aversion pour le risque ayant fléchi à l'échelle du globe, on peut également s'attendre à un allègement des pressions émanant des marchés, qui poussent les banques canadiennes à maintenir des ratios de fonds propres indûment élevés. Il serait opportun que ces marges de précaution puissent remplir leur fonction, compte tenu surtout de l'apport exceptionnel en matière de liquidité et de financement que les autorités publiques ont fourni à nos institutions financières.

Les mesures d'intervention officielles

La crise a miné la crédibilité du régime actuel de réglementation des fonds propres bancaires et en a fait ressortir la procyclicité. Cette situation est elle aussi inacceptable. Un régime amélioré devrait être dynamique (les réserves et les provisions changeant tout au long du cycle), simple (y compris les plafonds fixés pour le ratio actifs / fonds propres, de l'ordre de ceux qui ont cours au Canada) et cohérent (il devrait être harmonisé avec des initiatives plus vastes, comme le transfert de produits dérivés de gré à gré à des bourses)². La Banque du Canada travaille en collaboration avec ses partenaires nationaux et se sert de la place qu'elle occupe au Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, au Conseil de stabilité financière et au G20 pour faire progresser cet objectif.

En avril, les chefs d'État et de gouvernement des pays du G20 ont convenu de traiter en priorité la recherche de moyens visant à diminuer la procyclicité au sein du système financier (laquelle est semblable au cycle des prix du porc, à ceci près que l'alternance des phases ascendantes et descendantes est favorisée en outre par la réglementation, les normes comptables et les pratiques en usage sur les marchés)³. À cette fin, la dernière livraison de la *Revue du système financier* analyse en détail les grands enjeux, qui vont de la réduction de la procyclicité des régimes de réglementation des fonds propres bancaires aux programmes de rémunération, en passant par les pratiques de gestion des risques fondées sur la valeur exposée au risque⁴. La Banque va continuer de consacrer des

² Étant donné le point où nous nous situons dans la crise actuelle, il devrait aussi être augustinien, c'est-à-dire que les nouvelles exigences devraient être étalées dans le temps afin d'éviter d'aggraver la récession en raison d'une réduction procyclique du levier financier.

³ Lorsque les cours du porc sont élevés, un plus grand nombre de producteurs entrent sur le marché. Quand le produit arrive à maturité, l'offre devient excédentaire et les prix chutent. Comme les prix sont bas, les producteurs réduisent leur production, ce qui entraîne une pénurie et fait grimper les prix une fois de plus.

⁴ Cette livraison de la *Revue du système financier* contient les rapports suivants : « La procyclicité et les fonds propres bancaires », par N. Arjani; « La procyclicité et la constitution de provisions bancaires : enjeux conceptuels, approches et observations empiriques », par M. Misina; « L'expérience canadienne des plafonds réglementaires du levier financier », par A. Crawford, C. Graham et É. Bordeleau; « La procyclicité et la valeur exposée au risque », par P. Youngman; « La procyclicité et les marges prescrites », par N. Kamhi; et « La procyclicité et la rémunération », par É. Bordeleau et W. Engert.

ressources considérables à l'analyse de telles questions afin que le Canada joue un rôle prépondérant dans les efforts déployés par le G20 pour atténuer la procyclicité.

Les bilans des ménages et des entreprises

La résilience de nos institutions financières est, de toute évidence, directement liée à la résilience financière des entreprises et des ménages d'ici. Les entreprises canadiennes étaient en très bonne posture au moment où le pays est entré en récession. Le niveau d'endettement des sociétés est près d'un creux historique et se situe bien en deçà de celui observé dans d'autres grands pays ([Graphique 7](#)).

La situation des ménages canadiens est plus contrastée. Elle était relativement solide au départ : le ratio du service de la dette est resté stable depuis un an et se maintient juste en dessous de sa moyenne à long terme. De plus, la valeur nette des propriétés est bien plus élevée au Canada qu'aux États-Unis ([Graphique 8](#)).

Sous l'effet d'une récession plus profonde que prévu, les tensions se sont toutefois intensifiées. La croissance des revenus s'est ralentie, la richesse personnelle a été érodée par la diminution du prix des maisons dans certaines régions et, comme l'expansion du crédit est demeurée plus rapide que celle des revenus, les niveaux d'endettement ont augmenté ([Graphique 9](#)). En outre, la vive montée du chômage amplifie les tensions financières dans le secteur des ménages ([Graphique 10](#)). Le volume des prêts en souffrance et les provisions constituées au titre de ces prêts par les institutions financières canadiennes y sont donc en hausse, quoique le repli des taux d'emprunt effectifs atténue jusqu'à un certain point l'étiollement de la qualité du crédit ([Graphique 11](#)).

La Banque du Canada a mené une simulation partielle pour mesurer quelle serait l'incidence, sur les bilans des ménages, d'une récession plus forte qu'escompté durant laquelle le taux de chômage grimperait à 10 % de la population active. Les résultats obtenus indiquent que l'intensification concomitante des tensions financières auxquelles sont soumis les ménages provoquerait un accroissement important des pertes essuyées par les institutions financières, accroissement qui diminuerait d'environ un point de pourcentage le ratio des fonds propres de catégorie 1 mais qu'elles seraient tout à fait capables d'absorber ([Tableau 1](#)).

Les perspectives économiques

L'économie mondiale est plongée dans une récession grave et synchronisée. La Banque prévoit que la croissance reprendra plus tard cette année, mais que la reprise à l'échelle du globe et au Canada sera plus modeste que de coutume. Cette situation tient en partie à la nécessaire correction d'une série de déséquilibres au sein des grandes économies et entre celles-ci. Initialement, la reprise sera en grande partie attribuable à la politique monétaire et aux mesures très énergiques prises à ce chapitre ainsi qu'à la politique budgétaire, qui commence à avoir une incidence. Les effets de ces politiques se feront pleinement sentir en 2010. On ne s'attend pas de façon imminente à ce que la demande se nourrisse d'elle-même dans la plupart des économies.

Il semblerait que l'économie mondiale entre dans une période de croissance réduite de la production potentielle. Il faudra plusieurs années avant que ne s'estompent les effets de la très mauvaise répartition des capitaux et des excès financiers durant les années de forte expansion. Devant l'ampleur de la restructuration de l'industrie et le repli des

investissements durant cette période, la Banque a abaissé de façon marquée ses estimations concernant la croissance de la productivité et de la production potentielle au Canada.

La modification de la composition de la croissance mondiale aura une incidence notable sur le Canada. Les tendances actuelles de l'activité aux États-Unis, caractérisées par la faiblesse des secteurs du logement et de l'automobile, sont particulièrement préoccupantes pour nos entreprises. Nous nous attendons à ce que la reprise soit relativement modeste chez nos voisins du sud par rapport à ce qui a été observé par le passé, compte tenu de la nécessité pour eux de réduire les excès, en particulier des prêts au secteur privé.

Sur une note plus positive, la part plus importante des pays émergents dans la croissance globale de l'économie mondiale devrait créer de nouvelles possibilités. Nos recherches montrent que, même en plein cœur de la crise, les marchés émergents dont la demande influe le plus sur nos exportations sont aussi généralement les plus résilients. On peut s'attendre que ces pays représentent une proportion grandissante de la demande mondiale. Les prix des produits de base devraient ainsi bénéficier d'un important soutien à moyen terme.

La Banque a pris des mesures proactives et énergiques afin de contrer les chocs majeurs subis par l'économie canadienne. Elle a abaissé son taux directeur au niveau le plus bas possible – 1/4 % – afin de soutenir la demande du secteur privé et d'assurer la réalisation de la cible d'inflation de 2 %. Sous réserve des perspectives en matière d'inflation, elle prévoit maintenir le taux directeur à son niveau actuel jusqu'à la fin de juin 2010, de façon à ce que la cible d'inflation soit atteinte. La Banque conserve une souplesse additionnelle considérable et pourrait notamment mettre en œuvre des mesures non traditionnelles, comme le décrit le cadre fondé sur des principes qu'elle a présenté dans la livraison d'avril du *Rapport sur la politique monétaire*.

Conclusion

En dépit de la crise mondiale, le système financier du Canada demeure résilient. Avant la crise, les dettes des ménages, des entreprises et des institutions financières n'y affichaient pas les hauts niveaux qui ont fragilisé les systèmes ailleurs dans le monde. Les banques canadiennes ont renforcé leurs ratios de fonds propres déjà élevés par un apport additionnel de capitaux privés. Les conditions sur les marchés du financement de gros se sont nettement détendues et comptent parmi les plus concurrentielles au monde. Les banques ont vu la liquidité de leurs bilans s'améliorer. En somme, notre système est bien placé pour faire face aux tensions de la récession actuelle et d'une reprise plus modeste.

Dans le secteur agricole, vous n'êtes pas parfaitement maîtres de votre destin et votre travail n'est jamais fini. Les chocs viennent souvent d'en haut. Vous pouvez être optimistes, mais vous devez prévoir le pire. L'été n'est même pas commencé que vous entrevoyez déjà l'hiver long et froid auquel succèdera un autre printemps. Le cycle recommence et le processus se trouve renouvelé, car vous n'avez de cesse d'innover en investissant dans de nouveaux équipements et de nouvelles variétés de semences. Essentiellement, vous êtes les gardiens de la terre, que vous passerez à la prochaine génération.

Il en va de même avec la stabilité financière. Dans une économie mondiale fortement intégrée, les chocs viennent souvent d'ailleurs. Nous nous préparons à affronter le pire en nous employant à bâtir un système susceptible d'absorber les chocs plutôt que de les amplifier. Le Canada dispose d'un système robuste, mais cette crise a révélé que même ce qu'il y a de mieux n'est pas suffisant. À l'instar des agriculteurs, les décideurs publics doivent innover pour rendre le système financier plus résilient et efficient. Ainsi, il faut accroître la robustesse des principaux marchés de financement, améliorer le régime de fonds propres des banques et, de façon plus générale, adopter une série de mesures visant à réduire la procyclicité.

La Banque continuera de travailler en collaboration avec ses partenaires nationaux et internationaux à la construction d'un tel système financier, de manière à récolter, en Saskatchewan et partout au Canada, une moisson économique qui soit plus régulièrement abondante.

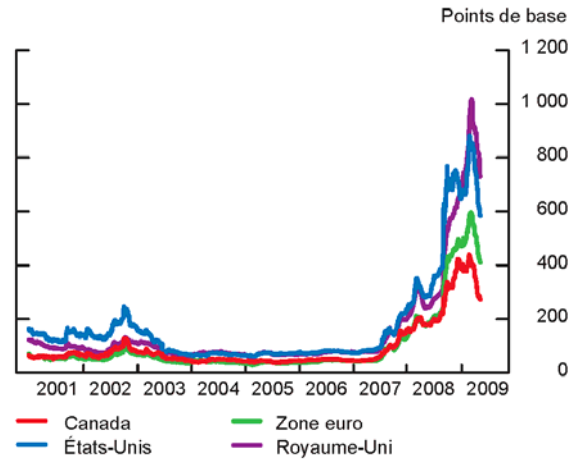
Annexe

Graphique 1 : Les marchés boursiers mondiaux sont en train de se redresser

Base 100 de l'indice : janvier 2007

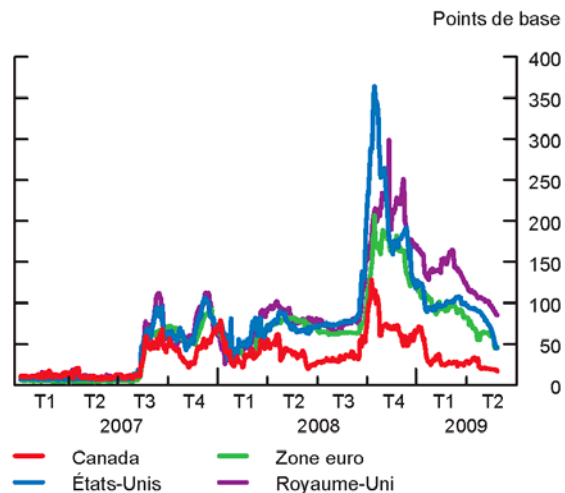


Graphique 2 : Les écarts de rendement sur les titres des émetteurs financiers bien notés sont redescendus de leurs sommets historiques



Graphique 3 : Les conditions sur les marchés du financement à court terme se sont améliorées*

Écart entre les taux interbancaires offerts à trois mois et les taux respectifs des swaps indexés sur le taux à un jour



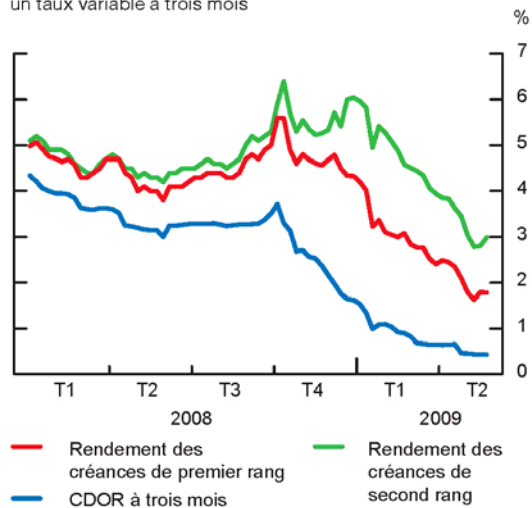
* LIBOR dans le cas des États-Unis et du Royaume-Uni, EURIBOR pour la zone euro et CDOR pour le Canada

Source : Bloomberg

Dernière observation : 25 mai 2009

Graphique 4 : Les coûts de financement à moyen et long terme des banques canadiennes ont considérablement diminué

Emprunt dont le taux fixe à cinq ans a été échangé contre un taux variable à trois mois



Sources : Bloomberg, banques commerciales canadiennes et calculs de la Banque du Canada

Dernière observation : 22 mai 2009

Graphique 5 : Les banques ont accru leurs actifs liquides

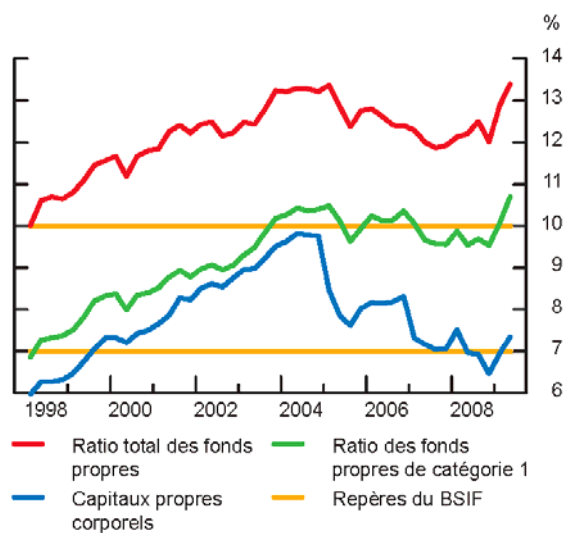
Actifs liquides en pourcentage de l'ensemble des actifs



Source : BSIF

Dernière observation : 2009T1

Graphique 6 : Les ratios de fonds propres des banques restent élevés



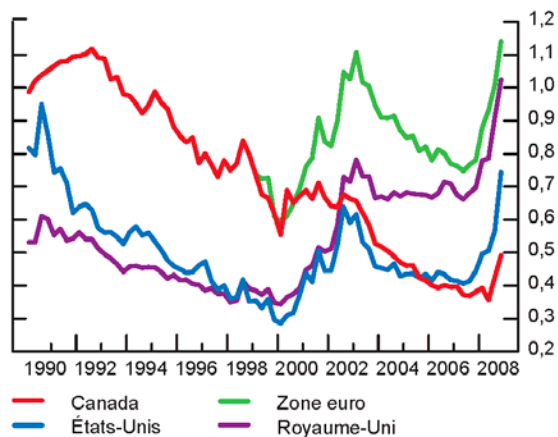
Nota : Le nouvel accord de Bâle (Bâle II) est entré en vigueur au 1^{er} trimestre de 2008.

Source : BSIF

Dernière observation : 2009T2

Graphique 7 : Le niveau d'endettement des sociétés canadiennes se situe en deçà de celui observé dans les autres pays

Ratio emprunts / capitaux propres des sociétés non financières*

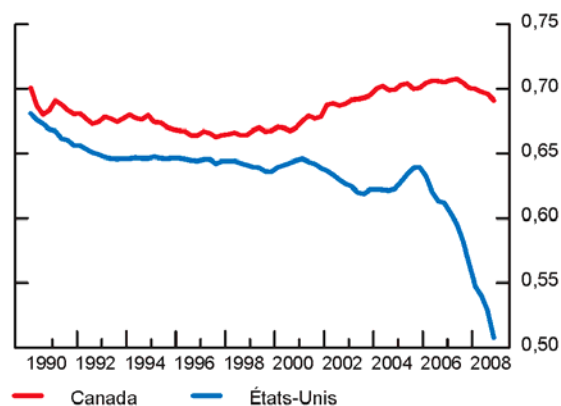


* Aux fins de comparaison entre pays, le ratio canadien a été calculé à partir des données en valeur marchande au lieu des données en valeur comptable.

Sources : Statistique Canada, Réserve fédérale des États-Unis, UK Statistics Authority et Banque centrale européenne (BCE) Dernière observation : 2008T4

Graphique 8 : La valeur nette des propriétés demeure bien supérieure ici à ce qu'elle est aux États-Unis

Ratio de la valeur nette des propriétés* aux actifs immobiliers

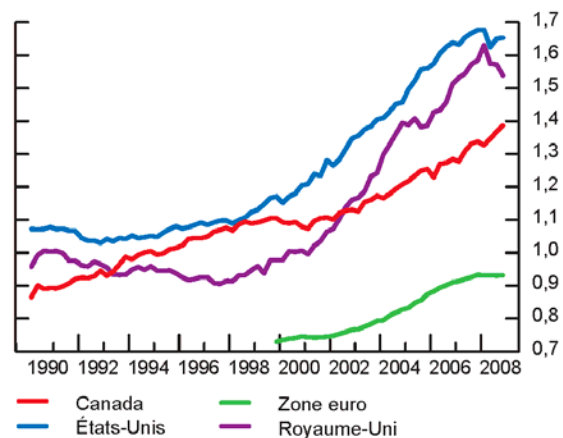


* Actifs immobiliers moins emprunts hypothécaires

Sources : Statistique Canada et Réserve fédérale des États-Unis (valeur de marché) Dernière observation : 2008T4

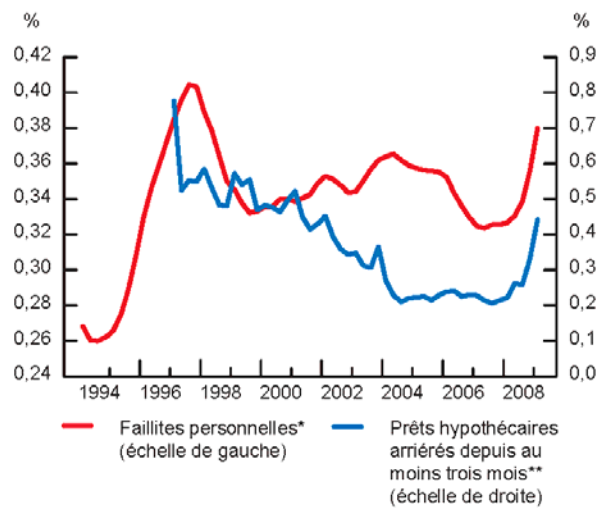
Graphique 9 : Le ratio d'endettement des ménages canadiens continue d'augmenter

Endettement des ménages en proportion de leur revenu disponible



Sources : Statistique Canada, Réserve fédérale des États-Unis, UK Statistics Authority et BCE
Dernière observation : 2008T4

Graphique 10 : Les tensions financières s'accroissent aussi dans le secteur canadien des ménages



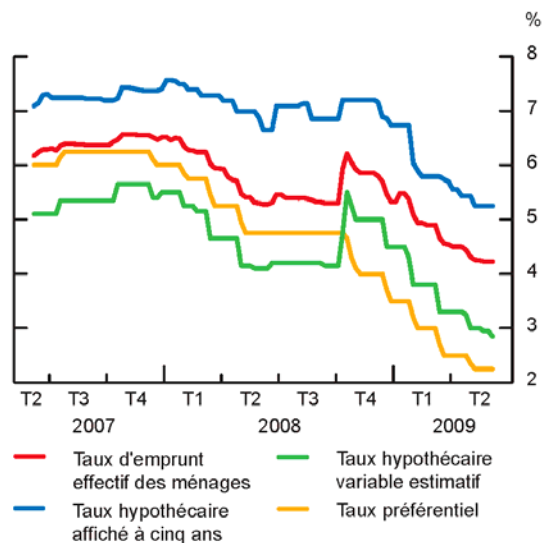
* En pourcentage de la population âgée de 20 ans et plus

** En pourcentage de l'encours total du crédit hypothécaire à l'habitation

Sources : Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), Statistique Canada et Bureau du surintendant des faillites Canada

Dernière observation : 2009T1

Graphique 11 : Les coûts d'emprunt des ménages ont fortement reculé depuis décembre



Source : Banque du Canada

Dernière observation : 25 mai 2009

Tableau 1 : Effet marginal estimé d'un ralentissement économique de longue durée sur les ménages (avec un taux de chômage de 10 %)^a

Caractéristiques du chômage ^b		Variation de la proportion des ménages insolvables (%)	Variation de la proportion de la dette totale détenue par les ménages insolvables (%)	Pertes des banques exprimées en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques
Durée (semaines)	Fréquence (%)			
20	26	1,4	5,2	0,9
25	21	2,1	6,0	1,0

a. Les résultats correspondent aux variations par rapport au point de départ de 2008.

b. En 2008, le taux de chômage moyen était de 6,1 %, et la durée moyenne du chômage, de 15 semaines.

Source : Simulations de la Banque du Canada